

# COLIJECT

COLISTINE (s.f de sulfate)... 50 MUI %

## > INDICATIONS :

Le spectre d'activité est exclusivement dirigé vers les bacilles Gram négatif : Enterobacteries (colibacille, klebsielles, enterobacter, salmonelles), certains Pseudomonas, E. coli, Haemophilus, Pasteurella, Bordetella...). C'est l'antibiotique spécifique des colibacillooses.

Chez les équins, bovins, ovins, lapins et volailles : affections à germes sensibles à la colistine.

## > ADMINISTRATION ET POSOLOGIE : Voies I.M., I.P. ou S.C.

**Équins, bovins, ovins, lapins, volailles :** 0,025 millions d'U.I./Kg de poids vif/12 heures, soit 0,5ml de COLIJECT pour 10 Kg de poids vif toutes les 12 heures pendant trois jours.

## > TEMPS D'ATTENTE :

**Bovins, ovins, équins :** Viandes et abats : 21 jours    Lait : 48 heures

**Lapins et volailles :** Viandes et abats : 21 jours

**Œufs :** ne pas utiliser chez les espèces pondeuses productrices d'œufs de consommation 4 semaines avant le démarrage de la ponte et pendant celle-ci

## > CATÉGORIE :

A ne délivrer que sur ordonnance médicale. Liste 1

24 mois, dans les conditions normales de température et d'hygrométrie.

## > PRÉSENTATION :

Flacon 100 ml

